

Les arbres : choix, protection et entretien

Le choix d'une espèce d'arbre et de son emplacement

Les arbres en milieu urbain sont une source de verdure inestimable et ils aident grandement à purifier l'air pollué. De plus, plantés sur votre propriété, ils peuvent contribuer à :

- Embellir votre propriété (lui donner plus de valeur);
- Fournir de l'ombrage en été pour rafraîchir la maison (pour les feuillus plantés au sud, sud-est et sud-ouest);
- Bloquer les vents froids en hiver (pour les conifères plantés au nord, nord-est et nord-ouest);
- Masquer la vue pour préserver l'intimité du jardin;
- Empêcher l'érosion.

Lorsque vous choisissez de planter un arbre sur votre propriété, certains facteurs sont à considérer pour que vous puissiez faire le bon choix :

- Quelles seront les dimensions maximales de l'arbre ?
- Quel espacement est requis par rapport au réseau électrique aérien ?
- Cet arbre est-il adapté au climat ? Quelle est sa zone de rusticité ?
- Va-t-il s'harmoniser avec l'aménagement paysager ?
- Les conditions d'humidité, de luminosité et de sol sont-elles adéquates ?
- Les racines auront-elles assez d'espace pour bien se développer ?
- Quel ombrage projettera-t-il sur la maison, la terrasse, la piscine ?
- Produit-il des fruits qui vous incommoderont ?
- Est-il résistant à la sécheresse, aux inondations temporaires, au sel de déglacage, à la pollution et aux ravageurs ?
- Demandra-t-il beaucoup d'entretien ?

Si vous faites un choix éclairé, avant de planter un arbre, vous serez très satisfait du résultat.

Pour la plantation, s'il s'agit d'un spécimen acheté en pépinière (et donc de grosseur non négligeable), assurez-vous d'avoir localisé les différents équipements souterrains avant de creuser (conduits, câbles, grille de mise à la terre, système d'irrigation, etc.).

Procurez-vous la brochure *Le Bon arbre au bon endroit*, publiée par Hydro-Québec, aux Services techniques et travaux publics de la Ville (non disponible sur Internet.) pour plus d'informations.

Arbres résistant aux sols argileux :

L'orme d'Amérique « New Harmony » (cultivar plus résistant à la maladie), la plupart des chênes, l'érable de l'Amur, l'aubépine, le févier, le phellodendron de l'amur, le pin noir d'Autriche, etc.

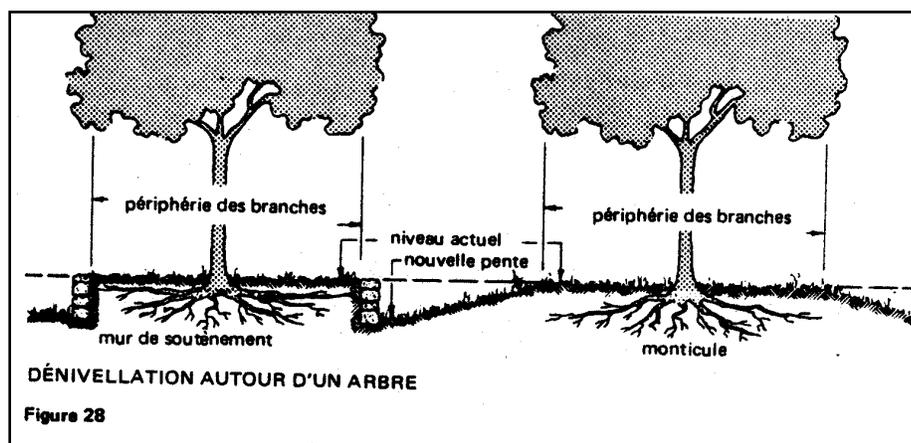
Arbres résistant aux sols secs et sablonneux, avec ensoleillement :

Le micocoulier occidental, le robinier faux-acacia, le maackia de l'Amur, le févier, le pin rouge, le genévrier, les épinettes, l'olivier de Bohême, etc.

La protection des arbres

Lors de travaux d'aménagement sur la propriété, ou tout simplement lors d'une nouvelle construction, on oublie parfois que les arbres, qui nous semblent immuables par leur grandeur et leur stature, sont fragiles face à ce type de perturbations.

Avant d'abaisser ou de hausser le niveau du sol de votre propriété, particulièrement s'il y a des arbres autour, vous devez communiquer avec le service d'Urbanisme de la Ville afin d'obtenir tous les permis nécessaires.

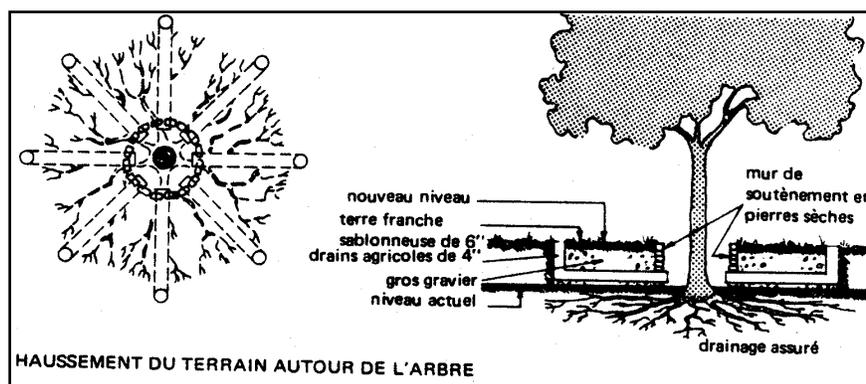


Lorsque le niveau du sol doit être abaissé, il faut prendre en considération que 70% du système racinaire d'un arbre se trouve dans les 30 premiers centimètres du sol. Une perte significative des racines de l'arbre pourrait alors entraîner sa mort. Ainsi, il faut donc soit construire un

mur de soutènement au niveau de la périphérie des branches, soit abaisser le sol graduellement afin de créer un monticule. Le but de cette opération est simplement de protéger les racines de l'arbre. Enfin, l'abaissement du niveau du sol risque de diminuer la quantité d'eau accessible à l'arbre, en raison de l'égouttement. Il sera alors très important de bien arroser l'arbre pendant sa période d'adaptation.

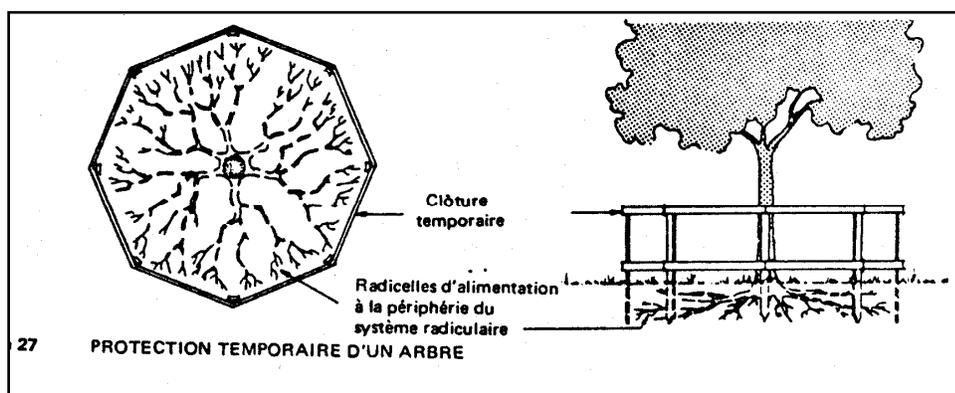
Les travaux de remblayage peuvent avoir lieu à tout moment lors de l'aménagement paysager du terrain mais il faut être très prudent aux abords des arbres, puisque ces derniers ne toléreront pas un rehaussement du sol d'aussi peu de 15 cm (6 pouces). En effet, ils sont très fragiles face à ce type de perturbation puisque, d'une part, l'apport de terre au-dessus des racines latérales les empêche de respirer et, d'autre part, la terre autour du tronc provoque la pourriture de ce dernier.

L'arbre, selon les espèces, pourra parfois survivre encore quelques années avant de dépérir, et il sera alors trop tard. Certaines précautions, prises lors du remblai, pourront aider l'arbre à s'adapter à sa nouvelle situation. Le dessin ci-contre, tiré de *Aménagement paysagiste*,



guide établi par la Direction générale des études du ministère des Travaux Publics, montre avec simplicité quelles précautions prendre. Tout d'abord, lors du haussement de terrain, il faut installer des drains agricoles de 4 pouces au niveau actuel du sol, comme les rayons d'une roue,

le tronc étant au centre de la roue. Ensuite, il faut remplir de gros gravier qui laisse passer l'air, et pour donner encore plus de chance à l'arbre de survivre, il faut relier les drains horizontaux à des drains verticaux. Ces précautions doivent être prises au sol, sur une même largeur que la cime de l'arbre. De plus, il faut prendre bien soin de laisser le tronc dégagé jusqu'au niveau de sol antérieur, dans un rayon de 30 cm à 2 mètres autour de l'arbre. La construction d'un muret de pierres en périphérie de cette zone évite que la nouvelle terre ne tombe dans le trou.



Lors de travaux de construction, la machinerie lourde risque de passer tout près de vos arbres, ce qui pourrait les endommager. En effet, le poids de la machinerie sur les racines peut être mortel. Sachant que

les racines s'étendent en circonférence au-delà de la cime de l'arbre, il faut redoubler de prudence et installer des clôtures temporaires pour protéger les arbres. L'entreposage des matériaux de construction (incluant la terre d'excavation) doit se faire à l'extérieur du périmètre formé par la clôture temporaire.

Une autre cause fréquente de mortalité chez les arbres en milieu urbain : la fameuse tondeuse ! Un jeune arbre dont la base a été écorchée par la tondeuse résistera souvent quelques années mais ne s'améliorera pas. Selon la gravité des blessures, il survivra quelques mois ou quelques années. Ces blessures sont des portes d'entrée idéales pour les ravageurs et pathogènes. Pour éviter une telle situation, il suffit d'enlever une bonne portion de pelouse autour de l'arbre et de la remplacer par un paillis. La tondeuse passera alors à une bonne distance du tronc, sans risquer de l'endommager.

L'entretien

Si vous faites appel à un entrepreneur pour entretenir vos arbres (élagage, taille de nettoyage), prenez le temps de vérifier ses références, s'il vous est inconnu, et assurez-vous qu'il possède une assurance responsabilité pour un montant assez élevé. En effet, lors de travaux d'élagage ou d'abattage, des accidents peuvent survenir et causer de lourds dommages, non seulement chez vous mais aussi chez vos voisins.

Pensez aussi à demander des soumissions à trois entrepreneurs, pour comparer les prix, et lorsque votre choix est arrêté, exigez un contrat soigneusement rédigé.

Si vous décidez de faire l'entretien vous-même, n'oubliez pas qu'il est strictement défendu de couper la tête d'un arbre (étêtage). Lors des travaux d'élagage, il est important de ne pas enlever plus de 20% des branches à la fois, et la coupe doit être faite en respectant les règles de l'art.

Consultez gratuitement la Norme BNQ NQ 0605-200 sur l'entretien des arbres, à l'adresse : www-es.criq.qc.ca/pls/owa_es/new_enquete_publicque.liste_promo?p_lang=fr

Les arbres et les mythes en milieu urbain

En milieu urbain, on attribue souvent bien des maux aux racines des arbres (bris d'égouts, de trottoirs, déplacement de murets, fentes dans les fondations, etc.). Elles n'y sont pourtant pour rien puisque leur croissance est opportuniste. En effet, les racines ne croissent pas vers une direction particulière (ex : vers un tuyau, en quête d'eau) mais elles s'allongent là où elles ne rencontrent pas de résistance. De plus, en moyenne, 99% des racines d'un arbre se trouvent dans le premier mètre de profondeur du sol. Il est donc très peu probable qu'elles soulèvent votre maison...

En fait, lorsque les racines d'un arbre sont présentes dans un conduit, c'est le signe qu'il y avait déjà une fuite et que ces dernières n'ont que profité de l'eau qui s'en échappait. Le même principe s'applique aux fissures dans les fondations : les racines exploratrices peuvent profiter du problème déjà présent mais elles n'en sont pas la cause. En sol argileux, plusieurs facteurs peuvent causer ce genre de problème, généralement lié à l'assèchement de l'argile. Il ne faut surtout pas tenir les arbres comme responsables mais adopter des comportements intelligents lors de la construction d'immeubles dans ce type de sol. Informez-vous auprès de *l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction*.

Pour plus d'informations sur les variétés d'arbres intéressantes :

Hydro-Québec, 2005. *Répertoire des arbres et arbustes ornementaux*. Hydro-Québec distribution. 547 pages. Disponible en librairie ou en téléphonant au 1 800 Énergie.

Farrar John Laird, 1996. *Les arbres du Canada*. Éditions Fides et Service canadien des forêts, Saint-Laurent, Qc. 502 pages.

Paquet, Bruno, 1993. *Les racines des arbres : mythes, croyances et réalités*. Revue Forêt Conservation, Juillet-août 1993 page 22-23.

Consultez aussi : « *Les racines d'arbres et fondations d'immeubles* » du site du Jardin Botanique de Montréal :

www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/arbre/racines_fondation.htm (français)

Site Internet du Bureau de normalisation du Québec :

www-es.criq.qc.ca/pls/owa_es/ncw_enquete_publicue.liste_promo?p_lang=fr